



DOSSIER FAMILLE ANNEE 2011 / 2012

Nom de la famille :

**Attention : fiche d'inscription à retourner
dûment complétée à la :**

**Mairie de Labastide Saint Pierre
BP 7
82370 Labastide St Pierre
05.63.30.50.27**

AU PLUS TARD LE 18 JUIN 2011

Ce document est téléchargeable sur le site internet de la mairie
www.labastide-st-pierre.fr rubrique Enfance/Jeunesse

Les dossiers incomplets ne pourront être pris en compte

Les services d'étude surveillée, d'accueil de périscolaire et de restauration scolaire sont des services facultatifs que la municipalité de Labastide Saint-Pierre a mis en place pour les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune.

1. Tarifs :

Les tarifs de la restauration collective au 5 septembre 2011 ont été votés par délibération n°11 en date du 27 mai 2011 :

Certains d'entre eux prennent en compte le quotient familial fiscal calculé sur la base qui suit :

$$\text{QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL} \\ = \\ \text{REVENU FISCAL DE REFERENCE / NOMBRE DE PARTS / 12}$$

1.1 Tarifs Alae 2011-2012 :

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole permet aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs en proposant leurs idées d'activités.

Ils sont aussi sensibilisés aux goûts avec un accompagnement durant le temps repas (à la maternelle) et des projets autour du BIO, de la semaine du goût, et la réalisation de menus.

Afin d'enrichir les temps Alae, les animateurs proposent des nouveautés en lien avec des partenaires extérieurs.

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (A.L.A.E.) assure l'accueil des enfants et l'encadrement de diverses activités périscolaires pendant les jours d'école, les lundi, mardi, jeudi, vendredi

- de 7 h 30 à 8 h 35, de 12 h 00 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.

(Pour les enfants qui mangent à la cantine, l'ALAE entre 12 h 00 et 13 h 30 est obligatoire)

- **13 € par mois pour le premier enfant**
- **10 € par mois pour le deuxième et les enfants suivants**

1.2 Tarifs Alsh 2010-2011 / Mercredi et petites vacances :

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe d'animation est composée de personnel qualifié (au moins 75%) renforcée par des intervenants diplômés du Brevet d'Etat pour les pratiques dites « à risques » (ex. : activités nautiques, escalade...). L'accueil de loisirs est régi par la législation DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sports) et contrôlé par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale)

Lors des mercredis et petites vacances, il est proposé aux enfants des activités manuelles, sportives, culturelles autour de projets à thème.

Les enfants sont sensibilisés à divers sujets (l'écologie, les livres, le cirque, etc..) et des sorties régulières (piscine, musée, forêt, etc..) sont organisées.

Pour les jeunes de 12/17 ans, des journées à thème leurs sont proposées à chaque petites vacances.

Les horaires d'accueil sont de 7 h 30 à 18 h 30

Le programme d'activités des mercredis est distribué à chaque enfant, celui des activités des vacances est affiché et consultable à l'accueil de loisirs, à la mairie et sur le panneau d'affichage de l'école.

a) Enfants de la commune :

Familles dont le quotient familial est inférieur à 400 euros par mois

Mercredi et petites vacances	Journée + repas	10,00 €
	Journée - repas	8,20 €
	½ Journée + repas	8,20 €
	½ Journée - repas	6,00 €

Familles dont le quotient familial est compris entre 400 et 550 euros par mois

Mercredi et petites vacances	Journée + repas	12,00 €
	Journée - repas	10,20 €
	½ Journée + repas	10,20 €
	½ Journée - repas	8,00 €

Famille dont le quotient familial est supérieur à 550 euros par mois

Mercredi et petites vacances	Journée + repas	14,00 €
	Journée - repas	12,20 €
	½ Journée + repas	12,20 €
	½ Journée - repas	10,00 €

REDUCTIONS POSSIBLES

Une réduction sur le tarif de la prestation (hors cantine et ALAE) de 2,00 € est à appliquer pour le 2^{ème} enfant et les suivants.

b) Enfants extérieurs à la commune :

Mercredi et petites vacances	Journée + repas	18,00 €
	Journée - repas	15,20 €
	½ Journée + repas	15,20 €
	½ Journée - repas	13,00 €

1.2 Alsh 2011-2012 / Grandes vacances :

Il est proposé aux enfants un séjour à thème avec des sorties deux fois par semaine (piscine, équitation, etc..). Un mini séjour à la ferme sera organisé pour les plus grands.

Les enfants partent en camping au moins deux nuitées afin de leur permettre de découvrir un environnement différent de celui de l'année scolaire. Lors de ces séjours ils pourront découvrir les joies du camping, de la baignade et des activités nouvelles (spéléologie, canoë, quad, etc..).

À l'élémentaire, l'inscription se fait uniquement à la semaine en raison des minis séjours organisés chaque semaine. Pour la maternelle, les inscriptions se font à la journée.

Les inscriptions se font auprès de la responsable du pôle jeunesse à l'élémentaire. Les dates d'inscriptions vous seront communiquées sur les plannings d'activités des mercredis distribués aux enfants dans les classes.

- à la journée
- à la semaine,
- à la semaine uniquement pour le mois de juillet.

Veillez à inscrire vos enfants dans les délais prévus sur le programme d'activité.

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

Pour le bon fonctionnement de l'A.L.S.H, il est demandé de bien vouloir respecter les horaires.

- 7 h 30 à 9 h 45 : accueil / temps libre
- 9 h 45 à 17 h : activités
- 17 h à 18 h 30 : temps libre/départ

18 h 30 : fermeture de l'accueil de Loisirs

Au-delà de 18h30, en cas de non-respect répété de cet horaire de fermeture, l'enfant, conformément à la législation en vigueur, sera confié à la gendarmerie de Grisolles ou de Villebrumier.

a) Enfants de la commune :

Tarifs enfants de la commune grandes vacances	quotient familial	coût journalier
	Inférieur à 400 €	10,00 €
	entre 400 € et 500 €	12,00 €
	supérieur à 500 €	14,00 €

REDUCTIONS POSSIBLES

Une réduction sur le tarif de la prestation (hors cantine et ALAE) de 2,00 € est à appliquer pour le 2^{ème} enfant et les suivants.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) propose une aide de 8,00 € maximum par semaine (en fonction du reste à charge toutes déductions effectuées) par enfants de la commune pour les vacances d'été uniquement.

b) Enfants extérieurs à la commune :

Tarifs enfants extérieurs à la commune grandes vacances	coût journalier
	18,00 €

1.3 Alsh 2011-2012 / Camps Ados :

Des minis camps de 5 jours et 4 nuits sont organisés durant trois semaines au mois de juillet. Les jeunes de 12/17 ans pourront se retrouver afin de participer à des activités adaptées à leur âge (moto, canyoning, planche à voile, etc..). Ils seront encadrés par des animateurs ayant connaissance du public ados qui prendront en compte leurs envies et leur autonomie.

1) Enfants de la commune :

Tarifs camps ados enfants de la commune	quotient familial	coût journalier
	Inférieur à 400 €	18,00 €
	entre 400 et 500 €	20,00 €
	supérieur à 500 €	22,00 €

REDUCTIONS POSSIBLES

Une réduction sur le tarif de la prestation (hors cantine et ALAE) de 2,00 € est à appliquer pour le 2^{ème} enfant et les suivants.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) propose une aide de 8,00 € maximum par semaine (en fonction du reste à charge toutes déductions effectuées) par enfant de la commune pour les vacances d'été uniquement.

2) Enfants extérieurs à la commune :

Tarifs camps ados enfants extérieurs à la commune	coût journalier
	26,00 €

1.4 Tarifs Cantine 2011-2012 :

La commune est équipée d'une cuisine pour la réalisation des repas sur place ; pour la maternelle en liaison chaude. Les menus sont établis par cycle avec une diététicienne Stéphanie BOISSIÈRES (diplômée) qui a mis en place un plan alimentaire, qui permet d'avoir des menus équilibrés, en relation avec le chef cuisinier M. VÉRITÉ Gilles. Au minimum un repas bio est prévu par an, mais l'introduction de produits, soit locaux, frais, et bio est de plus en plus fréquente.

Familles dont le quotient familial est inférieur à 400 euros par mois	1,80 € le repas
Familles dont le quotient familial est compris entre 400 et 550 euros par mois	2,10 € le repas
Familles dont le quotient familial est supérieur à 550 euros par mois	2,40 € le repas
Enseignants et personnes autres	4,00 € le repas
Personnel communal	3,00 € le repas

1.4 Tarif goûter maternelle scolaire 2011-2012

Un goûter est proposé à tous les enfants. Celui-ci est composé d'une boisson et d'un encas. Il est donc impératif de remplir le dossier famille pour recevoir sa facture même si votre enfant n'utilise aucune autre prestation.

Maternelle : 12,00 € par trimestre soit 4,00 € par mois
--

2. Formules d'inscription

2.1 Inscription

L'inscription est souscrite pour l'année. Les personnes pourront toutefois, mettre fin ou changer de formule en cours d'année. Dans ce cas, **un courrier devra être adressé** à la Mairie de Labastide Saint Pierre ou déposé au secrétariat **au plus tard 8 jours avant le délai d'application** pour prévoir au plus juste les commandes des denrées alimentaires.

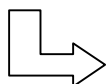
2.2 Absences et prestations supplémentaires

Absences et modifications: La déduction du repas ou de la prestation sera effectuée sur la facture si le justificatif d'absence a bien été rempli et déposé, soit à la mairie, soit à l'accueil de loisirs élémentaire dans les cas ci-dessous.

Ces modèles de justificatifs sont joints au dossier famille et uniquement ces modèles seront pris en compte.

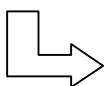
La déduction sera prise en compte uniquement dans les cas ci-dessous :

- **Les absences prévenues le matin et au plus tard à 8 h 45 le jour même**



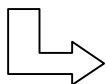
Uniquement en déposant le justificatif écrit joint dans le dossier famille dans la boîte aux lettres prévue à cet effet et située à l'ALAE élémentaire (près du grand portail vert).

- Les absences justifiées par un certificat médical ou la photocopie de l'ordonnance



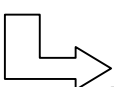
Justificatif avec pièces à déposer au plus tard dans les 3 jours du début de l'absence sinon facturation

- Les absences justifiées suite à un imprévu grave (décès, hospitalisation,.....)



Justificatif avec pièces à déposer au plus tard dans les 7 jours du début de l'absence sinon facturation

- Les modifications dues à des plannings de travail variable.



Prendre contact avec la directrice de l'accueil de loisirs Mme CAYLUS Nathalie ou à la mairie avec Mme SANSON Christine. Un fonctionnement sera alors mis en place en fonction de chaque situation.

Toute absence justifiée postérieurement au délai prévu sera facturée.

En cas d'absence de l'institutrice(eur), des justificatifs seront disponibles à l'école maternelle. Ceux-ci seront remplis et laissés sur place le jour même sinon facturation

Prestations supplémentaires L'inscription préalable est obligatoire. Au-delà de trois présences non prévues, la facturation sera établie automatiquement sur le nouveau rythme. Vous avez la possibilité de modifier toutes inscriptions en cours d'année par courrier à adresser à la mairie.

3. Fonctionnement

3.1 Critères d'admission :

(i) Cantine Primaire

Le service de restauration scolaire est un service facultatif que la municipalité de Labastide Saint Pierre a mis en place pour les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école élémentaire.

Les conditions de bien-être et de sécurité, une qualité de services pour ce moment important des enfants, la nécessité de planifier la préparation des repas, les équipements et les règles de vie font que le nombre de places pour ce service est limité à 160 enfants en deux services de 80 maxi.

En cas de dépassement des effectifs en deux services et pour permettre l'accueil des enfants supplémentaires, nous serons dans l'obligation de mettre en place un 3ème service pour préserver les conditions de qualité et de sécurité pour les enfants. Si cela devait être mis en place, un avenant sera formalisé par la commune. Il sera élaboré en collaboration avec les enseignants et

les parents d'élèves. Celui-ci serait maintenu pour le restant de l'année en raison des modifications organisationnelles importantes engendrées.

Le temps cantine se déroule les lundi, mardi, jeudi et vendredi en deux services :

- le premier de 12 h 00 à 12 h 40
- le second de 12 h 50 à 13 h 30.

Les enfants qui attendent, restent sous la surveillance du personnel de service, dans la cour de l'école. Certains jours, les enfants pourront utiliser le plateau de l'ALAE.

De plus, par roulement sur la semaine, les élèves ont l'obligation d'aller à l'ALAE afin de profiter des activités qu'ils ont choisies.

(ii) Cantine maternelle

Le service de restauration scolaire est un service facultatif que la municipalité de Labastide Saint Pierre a mis en place pour les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle.

Conformément à la réglementation de la jeunesse et des sports et aux personnels présents de 11h45 à 13h30, le nombre de place disponible est de 80 en deux services de 40 maxi.

En cas de dépassement des effectifs en deux services et pour permettre l'accueil des enfants supplémentaires, nous serons dans l'obligation de mettre en place un 3^{ème} service pour préserver les conditions de qualité et de sécurité pour les enfants. Si cela devait être mis en place, un avenant sera formalisé par la commune. Il sera élaboré en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves. Celui-ci serait maintenu pour le restant de l'année en raison des modifications organisationnelles importantes engendrées.

4. Facturation

Vous recevrez tous les deux mois, par courrier, une facture correspondant à votre consommation réelle des prestations par famille, détaillée par enfant, et par activité (conformément à la fiche d'inscription remplie en début d'année et mise à jour en fonction des absences et/ou éventuellement de vos prestations supplémentaires).

La première facture vous sera adressée courant novembre puis ensuite courant janvier, mars, mai et juillet.

ATTENTION : le paiement est à effectuer directement auprès de la trésorerie de Labastide St Pierre à l'adresse suivante :

Trésorerie générale de Labastide St Pierre
2, Esplanade de l'Armistice
82370 Labastide St Pierre
Tél : 05.63.30.50.14

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le prélèvement automatique est maintenu pour la rentrée 2011 / 2012. Pour bénéficier de ce type de paiement merci de remplir le formulaire de demande d'autorisation de prélèvement automatique ci-après et d'y joindre un RIB ou RIP.

Pour ceux qui le pratiquent déjà, vous n'avez pas besoin de remplir l'autorisation de prélèvement.

Autres modes de paiement :

- **Par chèque à l'ordre du trésor public** en joignant le coupon figurant au bas de la facture ou en indiquant au verso le numéro de la facture (à envoyer par correspondance ou à déposer dans la boîte aux lettres de la trésorerie générale de Labastide Saint Pierre)
- **En espèces** en vous présentant à la trésorerie de Labastide Saint Pierre avec votre facture
- **Les Chèques vacances sont acceptés par la Trésorerie générale de Labastide Saint Pierre** mais uniquement pour le paiement Alsh et Alae après validation à l'accueil de loisirs élémentaire.
- **ATTENTION : les cartes de paiement ne sont pas acceptées par la trésorerie générale.**

IMPORTANT

Aucun paiement ne pourra être effectué en mairie et à l'accueil de loisirs. Les chèques remis en mairie ne seront pas transmis en trésorerie mais renvoyés à l'expéditeur.

IMPAYES

Tout non recouvrement des factures entraînera automatiquement la mise en place d'une procédure de recours puis d'une saisie. Si la situation reste non régularisée après ces recours alors les familles se verront refuser l'accès aux différents services.

5. Allergie et problèmes de santé

Pour tout enfant souffrant d'une allergie alimentaire et d'une pathologie clinique dont le traitement de fond est indispensable, un PAI (Protocole d'accueil individualisé) doit être rempli préalablement avec les parents et l'ensemble des personnes en contact avec l'enfant.

Un PAI doit être refait chaque année, un certificat médical suffit en cas de reconduction.

Aucune allergie ne pourra être prise en compte en l'absence d'un PAI.

Pour tout enfant souffrant d'un problème de santé (diabète, asthme, etc....) les parents fourniront les médicaments, une ordonnance et une décharge de responsabilité autorisant le personnel à administrer le traitement.

Pour le bien être de chacun, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces contraintes et de

bien indiquer sur la fiche enfant si votre enfant doit faire l'objet d'un PAI (contacter le médecin scolaire). La Mairie déclinera toute responsabilité pour le non-respect de la procédure.

Référent du foyer de l'enfant

Parent 1: (parent qui recevra et acquitera la facture)

Parent 2:

Civilité : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Employeur : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Adresse : _____

Adresse employeur : _____

Date de naissance : _____

Nom de naissance : _____

Situation de famille : _____

Téléphone domicile: _____

Téléphone portable: _____

Remarque : _____

Civilité : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Employeur : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Adresse : _____

Adresse employeur : _____

Date de naissance : _____

Nom de naissance : _____

Situation de famille : _____

Téléphone domicile: _____

Téléphone portable: _____

Remarque : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la fiche famille (fiche N°1A et 1B)

Date :

le ____ / ____ / ____

Signatures des parents :

Facturation

Les factures seront adressées par courrier à l'adresse du parent 1 (parent qui acquittera la facture)

Je choisis :

Le prélèvement automatique (je remplis l'autorisation de prélèvement ci-jointe et je fournis un RIB ou RIP)

Je paierai ma facture auprès de la trésorerie de Labastide St Pierre – 2, Eplanade de l'Armistice - 82370 Labastide St Pierre - soit en espèces ou chèque.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus et je m'engage à signaler tout changement de situation familiale, de domicile et de coordonnées téléphoniques.

Date et signature

**Attention : fiche d'inscription à retourner dûment complétée à la :
Mairie de Labastide St Pierre BP7 82370 Labastide St pierre**

Au plus tard le 18 juin 2011

6. Listes des pièces à fournir :

6.1 Inscription administrative :

- Fiche famille (une par famille)
- Fiche individuelle (une par enfant)
- Fiche d'autorisation (une par enfant également)
- Fiche d'inscription annuelle : cantine, Alae et Alsh
- Attestation CAF, MSA
- Acceptation des règlements intérieurs

6.2 Éléments sanitaires et santé :

- Photocopie du carnet de vaccination de l'enfant
- Photocopie de l'assurance extra-scolaire
- Photocopie de l'attestation de la carte vitale
- Brevet de natation – obligatoire si vous souhaitez que votre enfant participe aux activités aquatiques

6.3 Mode de paiement et facturation :

- Photocopie de la feuille d'imposition 2009 (Uniquement à remettre pour le calcul du quotient familial. Si vous ne la remettez pas le tarif appliqué sera celui correspondant au quotient familial supérieur à 500 euros)
- un Rib et une autorisation de prélèvement automatique

Pour les personnes bénéficiant d'aides :

- Notification d'aide au temps libre (document délivré par la CAF)
- Tous autres documents concernant d'autres aides (comité d'entreprise, etc...).

Nom:	_____	Prénoms:	_____
Civilité	_____	Téléphone :	___ / ___ / ___ / ___ / ___
Adresse:	_____	Sur liste rouge:	-
	_____	Portable:	___ / ___ / ___ / ___ / ___
	_____	Né(e) le :	___ / ___ / ___
		Sexe:	_____

Généralités	
Remarques/ notes/ mémo	

Généralités	
Scolarité	Remarques/ notes/ mémo
Classe: _____ Etabl. Scolaire: _____ Instituteur: _____	
Repas spéciaux	
Sans porc: OUI NON Protocole (PAI)* : OUI NON	

Personnes autorisées ou interdites à récupérer l'enfant			
Interdit **	Nom- Prénom	Téléphones	Lien de parenté

* : Protocole d'Accueil Individualisé. Ce protocole a pour but d'éviter la manifestation de deux dangers majeurs : le choc anaphylactique et la toxi-infection alimentaire. Les parents s'engagent à fournir : la totalité des composants du repas ; les couverts et ustensiles nécessaires à la prestation ; les boîtes destinés à contenir les composants ; le contenant nécessaire au transport et au stockage de l'ensemble. Ils en assument la pleine et entière responsabilité.

** : Effectif si justificatif du tribunal

FICHE AUTORISATION fiche n°3

Année 2011 / 2012
(remplir un fiche par enfant)

Je soussigné(e) : parent 1

ou / et parent 2

demeurant à :

Pour l'enfant :

Autorise

N'autorise pas

Mon enfant à rentrer seul après (précisez l'heure)

Autorise

N'autorise pas

Mon enfant à quitter Alae et le Alsh pour participer aux autres activités

Autorise

N'autorise pas

Le personnel du Alae et Alsh à faire transporter mon enfant pour les besoins de l'activité de la structure, par un moyen de transport collectif.

Autorise

N'autorise pas

En cas d'urgence, je souhaite que mon enfant soit conduit dans la mesure du possible à l'hôpital ou à la clinique

De plus, j'autorise le personnel médical de l'établissement à donner tous les soins nécessaires et d'intervenir au besoin, chirurgicalement.

Autorise

N'autorise pas

Le personnel de l'ALAE et ALSH à photographier mon enfant dans le cadre des activités de la structure

Autorise

N'autorise pas

Autorise mon enfant à se baigner.

Mon enfant sait-il nager ? (Fournir la photocopie du brevet de natation, obligatoire dans le cadre d'activités nautiques)

oui

non

Je note ici : mes commentaires ou restrictions d'autorisation

.....
.....
.....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus

Date et signatures :

ACCEPTATIONS DES REGLEMENTS INTERIEURS

Je soussigné(e) : parent 1

ou / et parent 2

Responsable de(s) l'enfant(s)

.....

Certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur :

Des Petits Aventuriers (maternelle)

Des Aventuriers (élémentaire)

Cantine et cour

A _____, le _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

RESTAURATION SCOLAIRE

Mon enfant sera inscrit à la cantine durant l'année scolaire, les :

Lundi	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Mardi	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Jeudi	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Vendredi	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

ACCUEIL DE LOISIRS, ALAE et ALSH

Mon enfant sera inscrit à l'accueil de loisirs associé à l'école, dans la limite des places disponibles, les :

Lundi - matin	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Lundi - soir	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Mardi - matin	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Mardi - soir	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Jeudi - matin	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Jeudi - soir	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Vendredi - matin	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Vendredi - soir	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Mon enfant sera inscrit à l'accueil de loisirs les mercredis, dans la limite des places disponibles :

Journée entière	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Matin et repas	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non (7h30 – 14h)
Repas et après-midi	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non (12h – 18h30)
Journée sans repas	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Matin	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non (7h30 – 12h15)
Après – midi	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non (13h30 – 18h30)

Pour les parents ayant des plannings variables, veuillez contacter dès la rentrée Mme CAYLUS Nathalie à l'accueil de loisirs ou Mme SANSON Christine à la mairie

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

Date et signature

Attention : fiche d'inscription à retourner dûment complétée à la :
Mairie de Labastide St Pierre BP 7 82370 Labastide St pierre

Au plus tard le 18 juin 2011

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

Aucune autre absence ne sera prise en compte

Année scolaire 2011 / 2012

École fréquentée : Classe :

Nom et prénom de l'enfant : a été absent

Le ___/___/___ ou du ___/___/___ au ___/___/___

De la Cantine de l' ALAE le Mercredi des Vacances

Motif (cf dossier famille): Médical Imprévu grave Planning.variable

Fait à, le

Signature du responsable

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

Aucune autre absence ne sera prise en compte

Année scolaire 2011 / 2012

École fréquentée : Classe :

Nom et prénom de l'enfant : a été absent

Le ___/___/___ ou du ___/___/___ au ___/___/___

De la Cantine de l' ALAE le Mercredi des Vacances

Motif (cf dossier famille): Médical Imprévu grave Planning.variable

Fait à, le

Signature du responsable

DEMANDE DE PRELEVEMENT

Prière de retourner les deux parties de ce document dûment complétées en y joignant un relevé d'identité bancaire ou postale

A adresser à :
Mairie de Labastide Saint Pierre BP 7 82370 Labastide St Pierre

Désignation de l'organisme encaisseur
Trésorerie générale de Labastide St Pierre 2 Esplanade de l'Armistice 82310 Labastide St Pierre

Désignation du titulaire du compte à débiter

Facture Régie scolaire

Code banque	Code guichet	Numéro de banque	Clé R.I.B	Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

Je vous prie de bien vouloir désormais prélever en votre faveur, sur le compte référencé ci-dessus, la somme dont je suis débiteur au titre des régies scolaires. La présente instruction demeure valable jusqu'à ce que j'en ai demandé l'annulation par lettre adressée à vos services en temps utile.

A le
signature

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à teneur de mon compte, je réglerai directement prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, avec le créancier.

tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement

N° National d'Émetteur
575313

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
	Mairie de Labastide Saint Pierre BP 7 82370 Labastide St Pierre

Désignation du compte à débiter			
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé R.I.B

<i>Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter</i>

Signature du titulaire du compte à débiter